Centre Médical Enaden

Le **Centre Médical Enaden** se subdivise en quatre entités - *Unité de Consultation (1060) - Unité Centre de Crise (1060) - Unité de Séjour Court (1082) - Unité Centre de Jour (1190)*

Unité de consultation (1060)

Coordonnées

Rue Saint-Bernard, 114 – 1060 Bruxelles (Saint-Gilles)
Tél : 02/534.63.73
Fax : 02/534.53.94
Antenne : Chaussée de Gand 1018 – 1082 Bruxelles (Berchem-Ste-Agathe)
E-mail : unitedeconsultation@enaden.be
Site Web : www.enaden.be

Informations pratiques

Public :
– toute personne, jeune ou adulte, qui a des difficultés liées à l'usage de drogue, d'alcool, de médicaments ou d'autres dépendances
– familles et entourage
– professionnels qui souhaitent des informations, formations ou supervisions

Activités :
– service de consultations médicales, sociales, psychologiques pour usagers de drogue et leur entourage
– information, orientation, offre de prise en charge médicale, psychiatrique, psycho-socio-thérapeutique ou sociale, en fonction de chaque situation
– travail individuel ou familial, en lien avec le réseau social existant
– visites dans les prisons bruxelloises
– suivi et soutien dans le cadre d'une mesure de contrainte judiciaire

Horaire : du lundi au vendredi de 9h à 18h. (le mercredi de 9h à 19h) de préférence sur rendez-vous

Antenne de la chaussée de Gand : uniquement sur rendez-vous

Accès :
Métro ligne 2 : arrêt Hôtel des Monnaies.
Tram 81-91-97 (pl. Janson) – Tram 4-23-55 (station Horta).
Bus 54 (« Ma Campagne »)

Langues : Français

Autres informations : Agrément Cocof

Unité d’Hébergement de Crise (1060)

Coordonnées

Rue Saint-Bernard, 114 – 1060 Bruxelles (Saint-Gilles)
Tél : 02/534.58.73
Fax : 02/534.53.94
E-mail : hebergementdecrise@enaden.be
Site Web : www.enaden.be

Informations pratiques

Public :
toute personne confrontée à des problèmes de drogues, d’alcool, de médicaments, et qui se trouve dans une situation de crise telle qu’elle nécessite un hébergement.

Activités :
– prise en charge résidentielle, sevrage, stabilisation du traitement et orientation
– séjours de quinze jours négociables et éventuellement renouvelables

– possibilité d’effectuer un sevrage, de poursuivre ou de réajuster un traitement de substitution ou médicamenteux
– séjour organisé autour d’une vie communautaire, ponctuée de réunions, d’activités culturelles et sportives et de tâches ménagères auxquelles chaque résident est invité à participer
– mise au point, dans le cadre d’une rencontre avec le médecin, le répondant ou un autre membre de l’équipe. Bilan somatique et mise au point de la situation sociale (logement, travail, chômage, CPAS, mutuelle,…) et (ré)orientation
– possibilité d’un accompagnement pré et post-séjour dans le cadre de l’Interface du Centre Médical Enaden.

Horaire :
Hébergement tous les jours de l’année, 24h/24h
Entretiens de candidature les jours ouvrables entre 9h et 17h

Accès :
– Métro ligne 2 : arrêt Hôtel des Monnaies.
– Tram 81-91-97 (pl. Janson) – Tram 4-23-55 (station Horta).
– Bus 54 (« Ma Campagne »)

Langues : Français

Autres informations :
Modalité d’accueil : un entretien de candidature au minimum, sur rendez-vous
Convention Inami

Unité d’Hébergement de Séjour Court (1082)

Coordonnées

Chaussée de Gand, 1020- 1022 – 1082 Bruxelles (Berchem-Ste-Agathe)
Tél : 02/465.63.90
Fax : 02/465.64.22

E-mail : sejourcourt@enaden.be
Site Web : www.enaden.be

Informations pratiques

Public : Toute personne ayant des difficultés liées à l'usage de drogue, d'alcool, de médicaments, qui a fait un sevrage ou qui a un traitement de substitution stabilisé (méthadone,…)

Activités : post-cure résidentielle de trois mois, maintien de l'abstinence ou du traitement stabilisé, aide à l'insertion sociale

– prise en charge résidentielle dans un lieu de vie communautaire
– accompagnement social, médical et psychologique personnalisé
– implication dans les tâches communautaires (ménage, repas)
– activités sportives et culturelles
– mise en œuvre des projets de réinsertion sociale et soutien ou prises en charge nécessaires après le séjour
– possibilité d'un accompagnement pré et pos-séjour dans le cadre de l'Interface du Centre Médical Enaden

Horaire :
Hébergement tous les jours de l'année, 24h/24h
Entretiens de candidature les jours ouvrables entre 9h et 17h

Accès :
Tram 82 et 83 (à partir de la gare du Midi) arrêt Van Zande.
Métro ligne 1 arrêt Beekant, puis Bus 85 arrêt Van Zande.

Langues : Français

Autres informations :
Modalité d'accueil : deux entretiens de candidature au minimum, sur rendez-vous
Convention Inami

Unité de Jour (1190)

Coordonnées

Avenue Van Volxem, 168 – 1190 Bruxelles (Forest)
Tél : 02/644.55.72
Fax : 02/644.55.57
E-mail : centredejour@enaden.be
Site Web : www.enaden.be

Informations pratiques

Public : toute personne ayant des problèmes liés à la prise de drogue, de médicaments, d'alcool, de jeu, … qui a un logement et pour qui la vie ordinaire est devenue trop problématique.
toute personne pour qui un suivi ambulatoire s'avère insuffisant et qui ne demande pas une prise en charge résidentielle

Activités : prise en charge en journée, accompagnement et activités du lundi au vendredi pendant

six mois à deux ans

– possibilité de participer, à temps plein ou à temps partiel, à une vie communautaire impliquant la présence à une réunion hebdomadaire et comprenant des activités sportives et culturelles, ainsi que des ateliers collectifs
– accompagnement social, médical et psychologique personnalisé
– prise en charge en lien avec le réseau social existant
– possibilité d'un accompagnement pré et post-séjour dans le cadre de l'Interface du Centre Médical Enaden

Horaire : du lundi au vendredi de 9h à 17h, fermé les jours fériés
Accès : tram 97 : arrêt Châtaigne. Métro ligne 2 puis tram 82 arrêt Châtaigne.

Langues : Français

Autres informations :
Modalité d'accueil : deux entretiens de candidature au minimum, sur rendez-vous
Convention Inami

Coordonnées

Avenue Van Volxem, 168 – 1190 Bruxelles (Forest)
Tél : 02/644.55.72
Fax : 02/644.55.57
E-mail : centredejour@enaden.be
Site Web : www.enaden.be

Informations pratiques

Public : toute personne ayant des problèmes liés à la prise de drogue, de médicaments, d'alcool, de jeu, … qui a un logement et pour qui la vie ordinaire est devenue trop problématique.
toute personne pour qui un suivi ambulatoire s'avère insuffisant et qui ne demande pas une prise en charge résidentielle

Activités : prise en charge en journée, accompagnement et activités du lundi au vendredi pendant six mois à deux ans

– possibilité de participer, à temps plein ou à temps partiel, à une vie communautaire impliquant la présence à une réunion hebdomadaire et comprenant des activités sportives et culturelles, ainsi que des ateliers collectifs
– accompagnement social, médical et psychologique personnalisé
– prise en charge en lien avec le réseau social existant
– possibilité d'un accompagnement pré et post-séjour dans le cadre de l'Interface du Centre Médical Enaden

Horaire : du lundi au vendredi de 9h à 17h, fermé les jours fériés
Accès : tram 97 : arrêt Châtaigne. Métro ligne 2 puis tram 82 arrêt Châtaigne.

Langues : Français

Autres informations :
Modalité d'accueil : deux entretiens de candidature au minimum, sur rendez-vous
Convention Inami